

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin	6 h. 35 ^m matin	8 h. 12 ^m matin	9 h. 22 ^m matin	9 h. 40 ^m matin	12 h. 12 ^m matin	3 h. 51 ^m soir	12 h. 36 ^m matin	11 h. 44 ^m soir
5 h. 1 ^m soir	12 h. 55 ^m soir	2 h. 37 ^m soir	3 h. 52 ^m soir	4 h. 18 ^m soir	5 h. 17 ^m soir	8 h. 10 ^m soir	5 h. 48 ^m soir	4 h. 18 ^m matin
10 h. 47 ^m »	5 h. 10 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

PRIME POPULAIRE

EN VENTE,

Au PROFIT du MONUMENT GAMBETTA,

Un beau dessin du Monument qui va être élevé, à Cahors, à la mémoire de L. GAMBETTA et dont l'exécution est confiée au célèbre statuaire M. FALGUIÈRES.

Ce dessin gravé à Paris et dû à l'habile architecte M. PAUL PUJOL, collaborateur du Maître, mesure 0^m 45 sur 0^m 32.

Prix : 60 centimes.

Pour le recevoir franco, adresser le montant au Comité du Monument, à la Mairie de Cahors.

On peut adresser des demandes collectives. — Les exemplaires demandés seront expédiés par retour du courrier.

Cahors, le 6 Octobre.

Le budget

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, la commission du budget se réunira le 10 octobre.

Le Rappel donne sur les travaux de la commission les renseignements suivants :

La commission du budget vient d'être convoquée pour le 10 octobre, c'est-à-dire douze jours avant la Chambre, pour reprendre ses travaux interrompus par les vacances et arrêter définitivement le texte des rapports qu'elle déposera sur le bureau de la Chambre. Jusqu'à ce jour, l'œuvre de cette commission n'est guère avancée. Sur dix-huit rapports qu'elle doit soumettre à la Chambre et qui concernent toutes les parties du budget de 1884, trois seulement pourront être distribués à la rentrée des députés : ce sont ceux de MM. Félix Faure, sur le commerce ; de M. Roger, sur l'agriculture ;

et de M. Charles Ferry, sur les postes et télégraphes.

Pour tous les autres, la commission n'a fait qu'entendre les exposés oraux des rapporteurs, de manière à arrêter ses résolutions sur les chiffres des crédits des divers ministères. Mais aucun de ces rapporteurs n'avait rédigé son rapport avant les vacances. Plusieurs budgets même tels que ceux de l'instruction publique, des beaux-arts, de la guerre, de la marine, ne sont pas encore entièrement examinés. En outre, celui de la justice n'a pas encore été mis en délibération, parce qu'on a dû attendre les nouvelles propositions du garde des sceaux, en raison des changements déterminés par la réforme de la magistrature. Enfin, les coltes n'ont pu trouver de rapporteur jusqu'à présent, la commission ayant pris des décisions trop radicales pour les modérés et trop modérées pour les radicaux.

Il faudra que la commission statue tout d'abord sur le budget des dépenses de tous les ministères, afin d'établir le chiffre exact des réductions à faire subir aux demandes du gouvernement. C'est seulement alors qu'elle pourra se livrer à la discussion générale du budget, régler l'ensemble de la situation financière et nommer le rapporteur général. Le même rapporteur général sera, suivant l'usage, et à raison de la connexité des questions, chargé du rapport sur le budget extraordinaire.

Pour occuper leur temps à la rentrée, en attendant le budget, les députés se livreront à des interpellations nombreuses et variées.

Revue des Journaux

Journal des Débats :

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que les journaux

radicaux continuent, en l'aggravant, la campagne de niaiseries criminelles qui nous attire des avertissements et des menaces, partis de tous les points de l'Europe sans distinction. Il ne leur suffit pas de nous avoir brouillés avec l'Italie et d'avoir soulevé contre nous l'implacable fierté de l'Espagne. Les termes avec lesquels ils parlent de l'Allemagne, font douter de leur bon sens non moins que de leur patriotisme. Que veulent-ils donc et quelle est la pensée qui les anime dans une aussi folle entreprise ?

Le Soir :

Les déplorables incidents qui viennent de se produire, fait remarquer le Soir, ont causé une sorte d'affolement dans le monde politique et dans la presse ; nous assistons depuis quelques jours à une lutte des plus regrettables entre journaux républicains, à un échange de récriminations violentes entre les partisans du ministère et ses adversaires.

Des deux côtés on s'efforce de s'attribuer respectivement les fautes qui ont pu être commises ; malheureusement ces polémiques ont un fâcheux caractère de mesquinerie ; il semble vraiment que certains articles de nos confrères soient rédigés par les valets de chambre de l'Élysée et les huissiers de tel ou tel ministère.

Le Temps :

Il est incontestable, dit le Temps, que, à l'occasion des regrettables incidents de ces derniers jours, on a beaucoup trop engagé la personne du président de la République.

Cela est assurément fort regrettable, et les journaux radicaux ont raison de se plaindre que l'on soit sorti, à l'égard du chef irresponsable de l'Etat, de la réserve où l'on s'était si sagement tenu jusqu'ici. Seulement on peut se demander si ce ne sont pas les radicaux et les intransigeants qui les premiers ont découvert le Président de la République en s'autorisant de son nom et de ses prétendus sentiments pour attaquer le cabinet et tenter de soulever l'opinion contre lui.

Le XIX^e Siècle :

L'incident d'Espagne observe le XIX^e Siècle a détourné l'attention de l'affaire du Tonkin et des négociations entre la Chine et la France. Il est certain, cependant, que les négociations se poursuivent

activement à Pékin et à Paris ; elles paraissent être même en bonne voie, si les nouvelles qui circulent depuis hier sont exactes.

Les dépêches reçues de notre agent à Pékin, sont tout à fait rassurantes. Très disposé, il y a quelques jours encore, à pousser les choses à l'extrême, le gouvernement de Pékin se rend compte aujourd'hui que la guerre serait une aventure fort dangereuse à tous les points de vue.

Le Parlement :

Le Parlement fait allusion aux bruits de crise ministérielle qui circulaient ces jours-ci, et il assure que, d'ici au moment de la rentrée des Chambres, aucune modification ne se produira dans la composition du ministère, et que du jugement des représentants du pays dépendra la solution des divisions intestines dont a tant souffert depuis quelques semaines, l'homogénéité du gouvernement.

La nouvelle est donnée, dit-il, par des gens bien informés ; mais elle ne laisse pas d'être invraisemblable. Le rôle des Chambres n'est pas de servir d'arbitres entre des ministres qui ne s'entendent point.

Informations

M. Grévy a décidé de refusé d'adresser un message aux Chambres ; mais M. Jules Ferry a résolu de lire une déclaration ministérielle au début de la session.

Le remplacement de M. des Michels, ambassadeur à Madrid, est décidé.

Le général Billot, sénateur, serait désigné pour remplacer M. des Michels.

Paris, 5 octobre.

M. Jules Ferry a conféré longuement avant-hier matin avec plusieurs de ses collègues, parmi lesquels MM. Challemel-Lacour et Martin-Feuillée. On fait courir le bruit que le général T. ibandin, qui a donné sa démission, restera cependant au ministère de la guerre jusqu'à la rentrée des Chambres.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le Soir annonce qu'un certain nombre de dé-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(5)

L'IDOLE

La nuit suivante renouvela, pour M. de Kernovenoy, la terrible nuit, qui, treize ans auparavant, avait failli être sa dernière. Il passa celle-ci comme l'autre dans la tour, les yeux attachés sur l'ombre mouvante du flot. Il revoyait, comme alors il l'avait vu, l'isolement qui le dévorait s'il ne savait échapper au monstre ; il entendait, comme il avait cru l'entendre, l'arrêt du destin qui le condamnait.

Seul !... Tu vivras seul ! Et si tu ne le peux, tu mourras !

Qui avait signifié cet arrêt inévitable à M. d'Avrigné, un parent, un ami, le plus cher, le plus respecté de ses amis, la veille encore. Peut-être avait-il été heureux que ce fût lui.

Certes, ce n'était point de l'amiral qu'il attendait ce coup. Il croyait que ce vieillard l'aiderait plutôt à retarder la chute de son bonheur, bien loin de s'employer le premier à le détruire. Ce qu'il devait à l'oncle de Marie d'Avrigné, au grand-oncle de Myriam, avait arrêté le feu d'un emportement qui, sans toutes ces considérations, eût été redoutable.

Un autre que l'amiral se serait attiré une plus sanglante réplique, et eût payé plus cher l'aver-

tissement.

Tout à coup Hector de Kernovenoy frissonna... Les pensées cruelles battaient de l'aile autour de lui comme une volée sinistre, depuis quelques heures ; mais celle-ci venait de le souffleter au passage...

Myriam, le soir, après dîner, s'était retirée dans sa chambre, ne donnant à sa retraite qu'un motif à peine croyable, sa lassitude causée par une promenade qui n'avait pas été plus longue que les excursions quotidiennes. La jeune fille, avant de rentrer chez elle, était demeurée seule un moment avec l'amiral. M. d'Avrigné lui avait-il fait part de l'étrange objet de sa visite à Kernovenoy ?

Savait-elle ?...

A peine le baron Hector s'était posé cette question qu'il se la reprocha comme un outrage à la pureté de Myriam. Pouvait-il supposer que, dans leur forme même la plus vague, des pensées, des curiosités et des complicités si vulgaires eussent fait en si peu de temps leur chemin dans cette âme en fleur.

S'il y avait une fille de dix-huit au monde qui dût en être préservée, c'était elle.

L'amiral dans son imprudence et sa passion de resserrer, au profit de son fils aîné, l'alliance des deux familles, aurait-il essayé de gagner mademoiselle de Kernovenoy à sa cause qu'il n'aurait réussi qu'à la surprendre et à l'effaroucher. Elle n'aurait pas même compris ce qu'il eût voulu lui faire comprendre ? D'ailleurs, elle n'avait jamais vu le capitaine d'Avrigné.

Myriam ne connaissait, ne soupçonnait qu'un seul amour, celui de son père. Elle était à lui,

toute à lui pour longtemps encore.

Il le vit bien, le matin, quand, de très-bonne heure, inquiète, elle descendit et le rencontra sur la terrasse. Du premier coup d'œil, elle s'aperçut qu'il n'avait point dormi, et, tout émue, s'écria :

— Cher père, mon oncle d'Avrigné vous a-t-il apporté de mauvaises nouvelles ?

Ainsi elle allait au-devant de l'angoisse qu'il n'avait pu vaincre entièrement, malgré ses efforts. Il respira plus librement et prit un peu de temps pour répondre, car il voulait frapper l'esprit de Myriam, la ranger avec lui contre tous ces d'Avrigné, l'accoutumer d'un mot à la pensée de ne plus revoir l'amiral ; et il ne voulait pas pourtant employer le mensonge.

— Votre oncle, dit-il enfin, m'a violemment offensé.

Ce qui était rigoureusement vrai. L'amiral ne l'avait-il point traité de fou ? Qu'y a-t-il de plus sensible que de se voir taxé de folie, pour un homme qui ne se sent pas sa raison bien sure ? Myriam semblait réfléchir.

— Le chagrin de vous voir contracté à rompre avec un parent si proche vous aura tenu éveillé et bien agité toute la nuit, dit-elle. Cher père, vous êtes si bon !

Le baron inclina la tête :

— C'est le chagrin, murmura-t-il...

— Je vous le ferai oublier ! s'écria Myriam en l'embrassant. Je vous tiendrai lieu de tout au monde. Pourvu que je vous aime, moi, que vous font les autres ?

Elle n'avait donc pas hésité une seconde. Cependant elle avait toujours eu beaucoup de déférence et de goût enfantin d'abord, puis plus

sérieux et plus tendre pour son grand-oncle ; mais il avait offensé le père, et, dès lors, il n'était plus rien aux yeux de la jeune fille qui parlant de lui désormais, disait : Les autres.

L'épreuve était victorieuse. Mademoiselle de Kernovenoy parut ne plus même songer à cet oncle si bien enterré et réclama sa promenade ordinaire du matin. Une demi-heure après, le baron et la « princesse solitaire » suivaient à cheval la route qui conduit à la forêt de Vertailles.

A la lisière du bois, dont les premières chaînes couronnent le point le plus élevé de la contrée, adossée à ces ombrages magnifiques ; d'où l'on découvre au loin la haute mer, il y avait une maison de garde.

— Père, dit Myriam, c'est vous qui avez dirigé la promenade ; je serai contente de voir notre vieux Martin.

Martin Bataille habitait là, en compagnie de sa fille, mariée à un robuste et honnête garçon qui l'aidait à garder la forêt. Myriam, sautant à bas de son cheval, dans la cour de la maison, se jeta au cou du vieux garde et l'embrassa.

Martin Bataille essuya sa joue humide, non du baiser, mais d'une grosse larme joyeuse que cette caresse y avait fait couler ; en même temps il regardait M. de Kernovenoy avec une attention inquiète. Il connaissait le visage et l'âme de son maître. S'approchant brusquement, il lui dit tout bas :

— Monsieur Hector, est-ce que vos mauvais rêves d'il y a treize ans, vous ont repris la nuit passée ?

— Viens, dit le baron. C'est de toi que je veux prendre conseil.

putés, appartenant aux divers groupes de la majorité, sont venus à la Chambre. Les conversations, très animées, portaient naturellement sur la crise ministérielle latente, qui se dénouera à la rentrée. Du sentiment de tous les députés présents, le débat qui s'engagera, dès le premier jour, sur la politique intérieure et extérieure sera des plus vifs. C'est M. Granet, député d'Arles, qui interpellera le gouvernement sur la politique extérieure, et, si le débat s'aggrave, M. Lefèvre, député de Paris, prendra également la parole.

— Jeudi matin, bien avant la réunion du conseil des ministres, M. Waldeck-Rousseau a fait inviter le préfet de police à se tenir à la disposition des membres du conseil, au ministère de l'instruction publique.

— M. Le Royer, président du Sénat, de retour à Paris, a été reçu par M. le président de la République, avec lequel il a conféré pendant quelques instants. On annonce également que M. Henri Brisson, le président de la Chambre, est rentré jeudi soir à Paris.

Par une circulaire en date du 4 octobre, le ministre de l'intérieur vient d'inviter tous les préfets à être de retour à leur poste pour le 20 courant au plus tard, de manière à recevoir, à partir de ce jour, toutes les communications du gouvernement.

RÉUNIONS OUVRIÈRES

— Nous pouvons affirmer d'une source certaine que plusieurs réunions particulières, qui se tiennent dans différents quartiers de Paris, à jour fixe de chaque semaine, sous le nom de réunions ouvrières, sont activement surveillées par la police de sûreté, à la suite de renseignements survenus depuis peu, place Beauvau.

— L'enquête sur les mesures d'ordre qui ont été prises au sujet de l'arrivée du roi d'Espagne est terminée, et les conclusions communiquées au ministère de l'intérieur. Nous pouvons affirmer que les enquêteurs ayant blâmé énergiquement une partie des dispositions prises, M. Waldeck-Rousseau sera dans la nécessité de prendre prochainement des mesures énergiques à l'égard de deux ou trois fonctionnaires.

— Le bruit que l'on a fait courir à la Bourse, de l'empoisonnement du sultan Abdul-Hamid, est formellement démenti.

UN CHAUVINISME DANGEREUX

— On écrit d'Oran que M. Etienne, dans une réunion d'électeurs auxquels il rendait compte de son mandat, a prononcé ces paroles : « La Prusse étouffe, comprimée par la Russie au Nord, par la France à l'Ouest ; il lui faut des débouchés. L'instant n'est pas loin où l'heure de la revanche va sonner. »

Tout en partageant son opinion, la presse conteste au député d'Oran le droit de tenir un langage aussi belliqueux et aussi hardi.

NOS FORTS DE L'EST

— Par ordre ministériel, on fait distribuer en ce moment dans tous les forts de l'Est : équipement, fournitures de bois et de fer, vivres, etc., etc. Des officiers supérieurs, détachés du ministère de la guerre, sont expressément chargés de la surveillance de toutes ces distributions.

Paris, 5 octobre.

Est-il vrai, demande le *Clairon*, que le général Boulanger soit occupé depuis quelques jours à dresser des plans de mobilisation ?

Est-il vrai que, sur notre frontière de l'Est, les arsenaux regorgent de munitions en prévision d'une action belliqueuse au printemps prochain ?

Les enfants étaient accourus, au-devant de la « demoiselle du château » qui se mit à leur distribuer de petites pièces d'argent, faute de friandises dont elle chargeait pour eux d'ordinaire la poche de sa robe d'amazone. M. de Kernovenoy et Martin Bataille s'enfoncèrent dans la première allée du bois. Comme ils revenaient, le baron posa la main sur l'épaule du vieil homme qui avait alors soixante-quinze ans et demeurait droit comme l'un de ses chênes ; on aurait pu entendre alors quelques-unes des paroles échangées entre eux à demi-voix :

— Prends garde, disait le maître, tu étais déjà le plus fidèle de mes amis... tu vas te faire mon complice.

— Ecoutez donc, Monsieur Hector, répondit Martin, il faudra bien marier cette chère jeunesse... mais il faut aussi prendre le temps de vous accoutumer à cette idée-là... Et puis, vous avez bien le droit de la garder le plus longtemps que vous pourrez. Sera-t-elle jamais si heureuse ?

— Je suivrai donc ton avis. Je voyagerai... J'ai d'ailleurs un autre moyen de me délivrer des obsessions de mes bons parents et je le te dirai... Martin, serais-tu bien du voyage ?

Martin se mit à rire à la pensée qu'on le verrait quitter le pays, cette terre où il était né et à laquelle il se croyait attaché toujours, comme ses chênes. Puis il réfléchit profondément, tout en dodolant de la tête, suivant sa coutume.

— Bon, dit-il, je le veux bien.

— Ne manque donc point de venir demain au château, reprit M. de Kernovenoy, nous aurons des mesures à prendre.

Myriam et lui se remirent en selle ; chemin

Est-il vrai que M. Gladstone, rentré à Londres, porteur d'un traité avec la Russie, ait fait des ouvertures au gouvernement de la République française pour une alliance anglo-franco-russe ?

ÉPISCOPAT

Deux propositions ont été faites pour le chapeau de cardinal, devenu vacant par suite de la mort de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux.

Ce sont : Mgr Plache, archevêque de Reims, et Mgr Bernadon, archevêque de Sens.

— Le ministre des cultes s'occupe des nominations aux deux sièges épiscopaux vacants.

L'évêché d'Amiens serait réservé à Mgr l'évêque de Troyes, et M. Bordon, vicaire général de Mgr Soulié, serait nommé évêque de Basse-Terre (Gadeloupe).

LOI CONTRE LES PUBLICATIONS MALSAINES

— Plusieurs journaux prétendent que le gouvernement est complètement désarmé contre les publications malsaines qui se vendent sur la voie publique. C'est là une erreur qu'il importe de rectifier, attendu que la loi du 29 juillet 1881 peut être appliquée dans toute sa plénitude, et qu'elle punit sévèrement toutes publications ou colportage de publication sur la voie publique, qui seraient de nature à causer un scandale quelconque.

— Nous croyons savoir qu'un projet de loi complémentaire à la loi sur la presse est en ce moment en élaboration au ministère de l'intérieur, pour permettre au gouvernement de réprimer les attaques contre les souverains étrangers, en quoi la loi du 29 juillet 1881 est absolument muette. C'est un simple article additionnel à ajouter à la loi.

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Un dépêche de Rome dément absolument le bruit qui a couru, et dont nous nous sommes fait l'écho, que S. S. Léon XIII soit malade.

A MADAGASCAR

Le capitaine de vaisseau qui a pris le commandement du regretté amiral Pierre jusqu'à l'arrivée du contre-amiral Galibert réclamait des renforts. Cette demande paraît correspondre à une situation assez tendue.

D'autre part, les Howas profitent du petit nombre des troupes de débarquement et des conditions peu hygiéniques du littoral pour tenter ou pour préparer des retours agressifs ; d'autre part, il semble que l'escadre anglaise guette l'occasion d'intervenir, d'accord avec les autorités du pays.

Le ministre de la marine et des colonies a télégraphié au gouverneur de la Martinique de faire activer les réparations que nécessite le *Rigault de Genouilly*, de façon à ce que ce croiseur puisse se rendre, le plus promptement possible, à Haïti, pour la protection de nos nationaux.

UN CONGRÈS

Il est bruit que le *Foreign-Office* suggérerait l'idée de soumettre à un congrès le différend franco-chinois.

AU TONKIN

— Toujours la même disette de renseignements officiels au sujet de l'expédition du Tonkin ; seul, le *New-York-Herald*, publie la dépêche suivante :

« Hong-Kong, 3 octobre. — La population de notre ville est extrêmement surexcitée. Les commu- nications entre la ville et les concessions anglaises sont interrompues. Les étrangers sont attaqués en pleine rue, et leurs habitations sont détruites. Les mandarins sont insultés, et les troupes occupent le palais du vice-roi. Six canonniers protègent les concessions. »

faisant, le baron dit à sa fille :

— Ne m'avez-vous pas souvent fait entendre que vous aimeriez à voyager, Myriam ? C'est la Suisse surtout que vous désirez visiter. Si vous le voulez, nous partirons.

III

Auparavant, le baron se rendit encore une fois à Vannes. Le petit M^e Frunet, qui était un grand notaire, jeune et l'œil si vif, qu'il avait pris la bonne précaution de porter lunettes, déjeunait entre deux actes, car c'était un homme d'appétit, lorsqu'on vint l'avertir que M. de Kernovenoy demandait à le voir.

Il jeta sa serviette, courut au-devant de son opulent et noble client et faillit tomber à la renverse quand, après un salut courtois, mais très-bref, il lui dit : — Monsieur Frunet, je désire emprunter cinq cent mille francs sous vingt-quatre heures.

Le notaire avait bien cru reconnaître au premier abord dans le visiteur tous les signes de l'homme pressé.

— N'êtes-vous point capable de me procurer cette somme ? reprit le baron.

— Si... si fait ! mais une pareille ouverture doit me surprendre. Une si belle fortune !

— Hélas ! endommagée, menacée ! Mademoiselle de Kernovenoy n'aura peut-être pas la dot qu'on imagine et qui éveille déjà les convoitises. Cher Monsieur Frunet, j'ai fait des folies.

Le notaire chiffonna les bouts de sa cravate blanche ; son petit œil alerte et rusé brilla sous les verres de ses lunettes :

— Eh ! Monsieur ! dit-il d'un air engageant

RÉVOLUTION A HAÏTI

Un télégramme, adressé au ministre de la marine par le consul de France à Saint-Thomas, dit qu'une émeute d'hommes de couleur a éclaté le 22 septembre à Port-au-Prince (Haïti). Les noirs, fortement excités, se sont livrés à des voies de fait contre les négociants étrangers. Il y a eu des scènes de pillage, des incendies et des meurtres.

Les légations n'ont été protégées qu'avec beaucoup de peine par les armes de leurs marines respectives.

Les désordres ont cessé après la menace de bombardement contre le fort et contre le palais.

EN ESPAGNE

— On annonce que le roi d'Espagne, en quittant Paris, a fait remettre au directeur de l'Assistance publique une somme de dix mille francs pour être distribuée aux pauvres de Paris.

Madrid, 4 octobre, soir.

Les journaux conservateurs déclarent qu'ils suspendront leurs attaques contre le gouvernement jusqu'à la solution de la question diplomatique ouverte au sujet des manifestations de Paris. Les ministres se sont réunis ce soir en conseil, et le bruit court qu'ils ont délibéré au sujet d'une note qui serait adressée à la France. Un nouveau conseil serait tenu demain pour la rédaction de cette note.

EN ALLEMAGNE

— Voici le texte du télégramme que l'empereur Guillaume a adressé au roi Alphonse, immédiatement après avoir été informé des incidents de samedi dernier :

« Je déplore l'insulte qui vous a été faite à Paris. Je sais qu'elle s'adresse d'ailleurs à moi beaucoup plus qu'à vous. » Signé : GUILLAUME. »

— Un télégramme de Metz, adressé à la *Gazette de Cologne*, annonce que M. Antoine a demandé sa liberté sous caution. La réponse du tribunal n'était pas encore parvenue.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 5 octobre, soir.

— Le conseil des ministres s'est principalement occupé des incidents relatifs au passage du roi d'Espagne à Paris. M. le préfet de police a été entendu. Le ministre de l'intérieur a donné lecture d'un projet de loi sur les associations, ainsi que d'un article additionnel à la loi sur la presse, qui interdira aux vendeurs de journaux d'annoncer leurs feuilles autrement que par leur titre seul. Le garde des sceaux a annoncé son projet de loi sur le cumul des fonctions législatives avec des fonctions salariées.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

M. le général Lewal, commandant le 17^e corps d'armée devait arriver ce matin à Cahors. M. l'ingénieur en chef Lanteirès allait lui faire les honneurs de la nouvelle ligne de Montauban à Cahors, lorsque au dernier moment une dépêche a annoncé que le général, mandé télégraphiquement à Paris, avait dû renoncer à son voyage à Cahors.

On sait qu'il est question du général Lewal pour remplacer le général Thibaudin au ministère de la guerre.

un notaire est un confesseur,

— Oui, mais je ne veux pas me confesser.

— C'est différent, reprit M^e Frunet en se pinçant les lèvres. Cinq cent mille francs, soit ! Cependant, en vingt-quatre heures !... Monsieur le baron n'ignore pas que brusquer les choses ce sera risquer l'indiscrétion. Si l'on veut faire brûler le pavé par son cheval, on cause beaucoup de bruit...

— Brûlons le pavé ! interrompit le baron, Que j'ai mon argent, je me soucie peu du reste. J'offre pour gage ma forêt de Verteilles qui vaut un million.

M^e Frunet s'inclina :

— J'aurais pu offrir un prêteur unique, dit-il ; mais il m'aurait fallu quelques jours pour négocier. Si M. le baron méprise les indiscrétions, tout devient aisé. Nous aurons dix, vingt, trente prêteurs, tous les républicains de l'arrondissement qui ont des économies. Ils seront charmés d'avoir hypothèques sur les biens de Kernovenoy et surtout de pouvoir le dire, l'écrire, l'imprimer...

— A demain, Monsieur Frunet.

— A demain, Monsieur le baron, pour signer les actes.

M. de Kernovenoy s'éloignait en murmurant : — L'amiral ne trouvera peut-être plus que Myriam soit un si excellent parti pour son capitaine, et ces d'Avrignés cesseront de me poursuivre quand ils me croiront en bon chemin de me ruiner.

S'il avait reçu de l'amiral une « violente offense », il la lui rendit avec usure, en attribuant à la cupidité toute seule sa démarche des jours précédents.

LE FÉLIBRE DE CAHORS.

A l'occasion du Congrès de Cahors qui aura lieu le 10 octobre, M. de Fontenilles, directeur du *Souciétat des Etudies* vient d'envoyer aux membres de la Société la lettre suivante :

Moussu é brabé Coufrayre,

Lus félibres de la Mantenengo d'Aquitano nous fouu l'honneur de béni oquesto annado téni lour séengo soulonnello en vilo de Coou, sous la présidenco de lour bolent syndie Moussu lou Counte de Toulouso-Lautrec.

Lo Souciétat de los Estudis del Lot qu'aymo tout ço que s'espondis de grond et de bêl sous nostre soulel, se fo un debar è un posé béritable de régaoure tsas elo oquels bolents troubayres qu'oou rebiscoulado nostro lengo moyralo, è es touto hurouso de poudé lour presta son counours.

Aqui perquâ bous fosèn sobé qu'ouqelo réuniou se tendro o taoulo tsas l'hoste Toyllado (Hôtel du Cheval blanc, à Cahors) o l'houro de metjour, lou quinze d'oquesté mês d'ottobre, è que l'escoutsociou pel dina'es de 12 francs per testo. Se bouy fo gaou, coumo j'espèrèn, de béni toooleja ombé naotres è ombé lo fino flour dey omoturs d'ouqelo poullido lengo ombé loqualo nostro mayré nous o bressats, bous préguen de manda plo biste bostro counsentido o Moussu Paul de Fountonillo, Président de lo Souciétat de los Estudis del Lot, o Coou.

Se boules tobé possa lo beillado ombé naotres, lo Souciétat de los Estudis sero tout hurouso de bous olonda sos portos per bouy régaouré.

Sérian hurouses sé, en même temp que nous honnouorias de bostro présenco, bous bouyllas douna lo peno de nous counta qualqno consounetto bieylo ou nouello, dire qualqno fablo ou qualque counte, ou nouy récita quelques bers en potouès ou en froncés coumo s'oymorés lou may.

En ottendent lou posé de bouy sorra lo mo, régobés gay e brabe Coufrayre, l'osségurenço de nostres sentiments lus pus omistousés.

Per lo Souciétat de los Estudis,

PAUL DE FONTENILLES,

Directeur semestriel.

O Coou, lou 1 d'oquesté mês d'ottobre 1883.

La date du congédiement des troupes d'infanterie de marine de la classe 1870 va être fixée à bref délai.

LE PONT DU CHEMIN DE FER

La crue du Lot retarde l'épreuve du pont du chemin de fer de Cahors, qui devrait avoir lieu ces jours-ci, et qu'il faut nécessairement remettre à un temps plus favorable.

SYSTÈME D'ESPIONNAGE

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la dépêche suivante :

« Plusieurs de vos collègues m'informent que les instituteurs de leur département ont reçu une circulaire de la maison allemande Scheidler, de Francfort, leur demandant de fournir certaines adresses moyennant rétribution. Je vous prie d'aviser immédiatement les instituteurs de s'abstenir de toute communication de cette nature et même de toute réponse à la circulaire en question, s'ils venaient à la recevoir. »

Le lendemain il allait consommer sa ruine apparente en donnant sa signature à vingt-trois prêteurs jacobins, dont quatre médecins, trois apothicaires et sept avocats ; son projet était de prendre les cinq cent mille francs, d'aller les déposer chez un banquier en lui recommandant le secret sur ce riche dépôt ; il reprit la route de Kernovenoy, en se disant :

Voilà un moyen de gagner du temps. Le voyage aussi éloignera l'heure fatale.

Déjà il ressemblait à ces malades dont l'espérance ne consiste plus que dans un entêtement bien naturel à éloigner le terme, ne fût-ce que de quelques heures. Volontiers diraient-ils : — Docteur, donnez-moi la moitié d'un jour.

Myriam allait avoir dix-neuf ans.

Cependant le baron ne retourna pas à Vannes le lendemain. Les prêteurs jacobins attendirent vainement l'emprunteur qui avait changé d'avis. Mademoiselle de Kernovenoy achevait ses préparatifs de voyage, on partit. La suite du baron et de « la princesse » se composait d'une femme et de deux hommes. Martin Bataille fut l'un des deux. Myriam ne comprenait pas bien qu'il eût pu se décider au départ :

— Martin, lui demanda-t-elle, qui a donné à mon père l'idée de l'arracher à ta forêt et à toi l'envie de la quitter ?

Le vieux garde, sous la livrée bleue de Kernovenoy qu'on lui avait fait endosser, prenait volontiers des airs d'oracle.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

Les réservistes des classes 1874 et 1876, appartenant à la cavalerie, à l'artillerie, au train d'artillerie et aux pontonniers, ont commencé leur période d'instruction de vingt-huit jours, le mardi, 3 octobre, et la termineront le mardi 30 octobre inclusivement.

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Par ordre du ministre de la marine, les engagements volontaires sont ouverts dans les équipages de la flotte pour les jeunes gens qui ont atteint l'âge de dix-huit ans accomplis et exerçant les professions de boulangers, tonne-liers, cuisiniers ou tailleurs.

Ils peuvent se présenter au bureau de recrutement munis d'un certificat de leurs patrons et constatant qu'ils sont bons ouvriers.

Le ministre de la marine est disposé à auto-riser également l'engagement des jeunes gens de dix-huit ans capables d'être élèves-fourriers.

Ils doivent avoir une bonne écriture, connaître l'orthographe, les quatre premières règles d'arithmétique, nombre décimaux compris, et les règles de proportion.

Tous d'ailleurs doivent être reconnus physi-quement aptes au service militaire.

Un décret institue deux écoles du service de santé militaire: l'une à Nancy, l'autre à Bor-deaux.

BACCALURÉAT

L'Officiel publie un arrêté portant qu'une session extraordinaire de baccalauréat, exclusi-vement réservée aux engagés conditionnels, sera ouverte, le 25 octobre, devant les Facultés des lettres et des sciences.

Un examen pour l'admission aux emplois d'agent-voyer cantonal, d'agent-voyer auxi-liaire et surnuméraire, sera ouvert à Nancy, le 15 octobre; à Vesoul, le 5 novembre (Haute-Savoie); à Amiens, le 12 novembre.

ACCIDENT

Judi dernier le nommé Antoine Chatenet, âgé de 46 ans, terrassier, travaillant à l'entre-prise Peyrot, au chantier de Coty, s'est fracturé la jambe gauche en voulant monter sur un plancher adapté au derrière de la grue de ser-vice. Chatenet a été porté chez lui par les soins de l'entreprise. M. le docteur Gélis lui donne les soins que réclame sa situation.

ASPHYXIE DANS UNE CUVE

On nous écrit de Catus: Chaque année l'époque des vendanges est le signal d'accidents mortels causés par l'entéte-ment des vigneron qui ne veulent pas croire aux effets délétères de l'acide carbonique.

Judi matin, le sieur Raynal Jean, proprié-taire à Catus, s'était rendu à sa vigne pour presser la vendange de la cuve. Sans aucune précaution, Raynal entra dans la cuve en pleine fermentation et quelques minutes plus tard, il tombait asphyxié dans la vendange.

Sa femme ne le voyant pas revenir dans la soirée se rend en toute hâte à la vigne, pénètre dans la cuve, aperçoit les sabots de son mari sur le sol, et aucune voix ne répondant à son appel, elle a le pressentiment d'un malheur.

A ses cris au secours! les voisins accourent et voient Raynal inanimé. On le sort de la cuve. M. le docteur Rozières est appelé en toute hâte, mais tous les soins sont inutiles; l'asphyxie est complète.

Il va être prochainement créé, dit le Cour-rier de Tarn-et-Garonne, un hippodrome à Moissac, ce qui portera à cinq le nombre de ceux existant dans le Tarn-et-Garonne, et qui sont situés à Montauban, Castelsarrasin, Va-lence-d'Agen et Beaumont-de-Lomagne.

On écrit de Moissac:

La joie est dans nos campagnes. Les vais-seaux vinaires vont certainement manquer. Nous sommes en effet en pleines vendanges, et nos propriétaires constatent chaque jour, au cours de ces opérations, que la récolte sera des plus abondantes, en même temps qu'elle donnera une qualité supérieure.

On écrit de Bordeaux:

Deux bouteilles explosibles, remplies de plomb et de cailloux, ont éclaté à la Bourse de Bordeaux, où trois personnes ont été assez grièvement bles-sées. Le commissaire de police a commencé une enquête.

UN RENSEIGNEMENT UTILE

Lorsque vous ferez une commande à expé-dier par colis postal, arrangez-vous de façon à ce que l'objet n'ait pas une valeur supérieure à quinze francs, sans cela, dans le cas d'avarie, vous n'avez droit qu'à cette somme en échange du colis.

Il y a quelques jours, un négociant de Mon-auban recevait un coupon de velours et soieries par colis postal. Les étoffes furent abîmées dans le trajet.

Il réclama et on lui offrit, conformément aux instructions, une indemnité de 15 francs à la condition d'abandonner le velours et la soie. Naturellement il garda ses étoffes avariées.

FAUX BILLETS

Il circule en ce moment de faux billets de la banque de France de 50 francs. Ces faux billets qui viennent, croit-on, d'Espagne, portent la date du mois de février 1883.

LA COMÈTE

La comète découverte aux Etats-Unis par M. Brooks s'approche de la terre, son éclat augmente, et elle deviendra probablement visi-ble à l'œil nu.

D'après la Revue mensuelle d'astronomie populaire de M. Flammarion, cette comète se-rait un retour de celle de 1812.

LES VENDANGES

Les vendanges, dans le Sud-Ouest, sont malheureusement dérangées par le temps plu-vieux et froid par intervalles. Il est à désirer que le soleil revienne. Ce contre-temps, d'ai-leurs, peut influer sur la bonne qualité des vins. Si le froid et l'humidité persistent, nous conseil-lons de faire bouillir le plus possible des moûts que l'on versera dans les cuves, afin de faciliter une fermentation normale.

Les premiers moûts, provenant des raisins cueillis par le beau temps, sont excellents et très alcooliques. En général, la quantité est satisfai-sante, et dans beaucoup de vignobles elle donne des rendements presque triples, comparés à ceux de l'année dernière.

LE MOIS D'OCTOBRE

Nous sommes en octobre. La température est prématurément froide cette année.

C'est en octobre que commencent dans toute la France les grandes semailles de blé.

Pas de repos pour les geus de campagne.

Ecoutez le proverbe:

Octobre le vaillant,
Surmène ton paysan!

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 29 au 7 Octobre 1883.

Naissances.

Chabert, Jean, rue St-James.
Nardot, Jeanne, rue du Lycée, 18.
Bouzou, Louis, rue Dominicie, 13.
Balagayrie, Anne, Impasse-Dufour, 4.
Henras, Marie, à Bégoux.

Mariages.

Bousquet, Jean, et Pons, Jeanne.
Bonneau, Pierre, et Loubières, Isabelle.

Décès.

Babarly, Jean, 1 mois rue du Château, 1.
Marion, Hélène, 5 mois rue martin Banbel.
Gibert, Hugues, S.P., 67 ans rue du Château, 24.
Bonnières, Pierre, Cultivateur 47 ans rue du four Ste-Barbe, 11.
Foissac, Jeanne, S.P., 55 ans rue Lastié, 8.
Rouffé, Françoise, S.P., 64 ans Quai Ségur, 10.
Monié, Eugénie, religieuse 45 ans rue des Ecoles.
Dujols, Jeanne, S.P., 89 ans rue du Séminaire, 4.
Blanc, François, 6 mois rue du Bousquet, 8.

FRAUDE SUR LES VINS ET ALCOOLS.

La fraude sur les vins et sur les alcools s'étant accrue dans des proportions telles que l'équili-bre du budget pourrait être compromis, le mi-nistre des finances a résolu de prendre des me-sures pour remédier à cet état de choses, et faire rentrer dans les caisses de l'Etat les som-mes importantes que la fraude en détourne cha-que jour.

On ne peut qu'approuver cette décision. L'équilibre du budget est la base du crédit pu-blic, et nous devons veiller avec autant de soin à l'affermissement de notre crédit qu'à la bonne organisation de notre armée, car dans la situa-tion actuelle de l'Europe, il importe de se pré-munir contre les surprises et de se tenir prêt à faire face à toutes les éventualités qui pourraient se produire.

On annonce que le commerce vinicole du

Midi s'est ému du projet du ministre, et qu'une délégation de la chambre syndicale des négo-ciants en vins de Certe, a déclaré à M. Tirard que les dispositions qu'il veut appliquer trou-bleraient les affaires.

Nous ignorons jusqu'à quel point l'observa-tion des délégués de la chambre syndicale de Certe est exacte, et nous souhaitons vivement que les mesures que le gouvernement entend prendre, soient préjudiciables le moins possible au mouvement des affaires, mais les fraudes frustrant l'Etat de sommes importantes, nous pensons qu'il est indispensable d'y mettre un terme, afin de sauvegarder l'équilibre du budget.

Si la fraude était l'exception, si elle n'avait lieu que sur des points isolés du territoire et dans des proportions minimes, on pourrait peut-être exiger du gouvernement qu'il ajournât ses mesures. Mais il n'en est malheureusement pas ainsi. Il résulte des informations qui ont en lieu, que, dans certains départements, on a constaté des amendes s'élevant jusqu'à 500,000 fr. Ces fraudes se commettent surtout sur les alcools, les vinaigres et les vins fabriqués.

Il est bien évident qu'un pareil état de choses est intolérable et qu'il est urgent d'y porter remède. Le gouvernement ne saurait tolérer plus longtemps que certains contribuables se jouent de la loi et la violent impunément, et que les caisses de l'Etat soient frustrées de ressour-ces sur lesquelles le gouvernement compte pour équilibrer le budget.

AVIS.

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a trans-féré son cabinet au Chalet de l'hôtel des Amba-sadeurs, où il sera du 1^{er} au 5 de chaque mois.

Profitez-en!

« Monsieur, je ne ressens plus aucune douleur; depuis 4 mois, je souffrais partout, particulièrement du dos et de la poitrine, je ne pouvais plus faire deux pas, j'éprouvais des palpitations très fortes, même la nuit; j'avais perdu l'appétit et le sommeil, bien des personnes me croyaient poitrinaire. C'est alors que je vis les attestations vantant les Pilules Suisses, et j'en achetai une boîte à 1 fr. 50. Trois jours après, je commençais à ressentir du mieux, et à ce moment je suis parfaitement guérie. Aussi, je vous remercie mille fois, ainsi que les personnes qui ont fait aussi usage de vos Pilules et qui se trouvent beaucoup mieux. J'ai déjà parlé beaucoup des Pilules Suisses, et fait circuler le petit billet qui entoure les boîtes, afin que tout le monde puisse se convaincre et en profiter. Inutile de vous autori-ser à ajouter mon nom à vos nombreuses cures. »

M^{lle} LE PERDU, à Saint-Quay (C.-du-N.) »
A. M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Dernières Nouvelles

DÉMISSION DE M. THIBAUDIN.

Paris, 6 octobre.

La nouvelle de la démission de M. Thibaudin a produit une excellente impression à la Bourse et les fonds publics ont eu, à partir de ce moment, une très bonne tenue.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

La déclaration ministérielle lue par M. Ferry rendra compte de tous les incidents qui se sont produits à l'intérieur et à l'extérieur pendant les vacances législatives.

M. Ferry compte beaucoup sur certains actes de la diplomatie étrangère pour consolider sa situation. On assure qu'il a reçu une lettre de félicitations du ministre des affaires étrangères d'Espagne pour la correcte attitude du président du conseil et de M. Challe-mel-Lacour pendant le séjour à Paris du roi d'Espagne.

LA DÉMISSION DU GÉNÉRAL THIBAUDIN

Paris, 5 octobre.

Le général Thibaudin a remis sa démission de ministre de la guerre au président de la Répu-blique qui l'a acceptée.

Paris, 6 octobre, soir.

On télégraphie de Madrid:

« Le conseil des ministres n'a pris aucune décision au sujet des incidents du 29 septem-bre à Paris. On pense que le gouvernement es-pagnol renoncera au projet de note à envoyer au gouvernement français. »

L'EXPÉDITION DU TONKIN

Des ordres exprès viennent d'être envoyés

pour interdire toute tentative avant l'arrivée des renforts.

LA GRÈVE EN BELGIQUE

On signale une grève de 20,000 houilleurs dans le bassin de Mons.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 4 octobre.

La Bourse d'hier a vu s'accroître les mauvaises tendances qui s'étaient déjà manifestées dans la séance de la veille. La spéculation à la baisse profitant non seulement des difficultés politiques, tant exté-rieures qu'intérieures, a encore exploitée une nou-velle plus ou moins risquée, annonçant que le sultan avait été victime d'un empoisonnement. Les ache-teurs, profondément découragés par les résultats d'une liquidation qui s'est faite contre eux, n'ont opposé aucune résistance aux tentatives de leurs ad-versaires. Aussi les offres de ces derniers tombant dans le vide, ont produit sur toute la cote un mouve-ment de recul assez sensible. Les valeurs ottomanes surtout ont été atteintes.

La situation pourtant n'est pas aussi noire que ce qu'on veut bien la faire, et nous ne comprenons pas que le marché se laisse aller à un si profond décou-ragement.

Aujourd'hui le 3 0/0 s'établit à 77.62; le 4 1/2 se trouve à 107.57, l'Amortissable reste à 79.45.

La Banque de France est à 5,260, le Crédit Fon-cier cote 1.237; la Banque de Paris fait 910; le Crédit Lyonnais se négocie à 555; et le Crédit Mo-bilier à 330. L'Italien reste à 90.75; le Turc que nous laissons hier à 9.75, débute à 9.90 et termine à 9.95. L'Obligation unifiée se tient à 359; la Ban-que ottomane se retrouve à 720 et l'Extérieur à 58 1/16. L'action Suez qui avait reculé hier d'une manière assez sensible, fait au début 2,290 et termi-ne à 2,295.

LA CHUTE DES FEUILLES

A. M. A. L....

L'air est glacé, voici l'automne,
L'automne avec ses froides nuits,
Son ciel brumeux et monotone,
Et son noir cortège d'ennuis.
Le bois si fier de sa parure,
De brise et de chant si peuplé,
D'un air lugubre et désolé
Regarde tomber sa parure;
Et les feuilles vont dire au nuage moqueur
De ramener bientôt le beau printemps en fleur.

Elle fuit la feuille de rose,
Image de l'amour fervent;
Pudique et craintive elle n'ose
Se livrer aux baisers du vent.
Hélas! par ces jours peu propices
Les plus altières Passions
Ont rogné leurs proportions
Pour se déguiser en caprices...
Pauvre feuille, va dire au nuage moqueur
De ramener bientôt le beau printemps en fleur.

Pas à pas le passé s'envole;
Dans ses mœurs comme dans ses goûts,
Le présent est vide et frivole.
Pauvres feuilles envolées-vous!
Mais si dans vos courses lointaines,
Vous trouvez errant dans les cieux,
Le jeune Espoir silencieux,
Las de nos luttes incertaines,
Dites-lui de quitter le nuage moqueur
Pour ramener bientôt le beau printemps en fleur.

Le soir, rentré dans ma chambrette,
Je bercais mes pensées frileux;
Les pleurs de ma muse inquiète
Tombaient sur mon papier huileux.
Tout-à-coup le vent passe et brise
Ma vieille fenêtre, et je vois
S'envoler à travers les toits
Ma poésie avec la bise.
Pauvre feuille va dire au nuage moqueur
De m'envoyer — un jour ou l'autre — un Editeur.
SPERANZA.

APRÈS INFORMATION

Depuis quelque temps nous nous demandions ce qu'il y avait de vrai dans l'annonce que le GRAND MAGASIN VERT fait publier par plu-sieurs journaux.

En effet, promettre des COSTUMES SUR ME-SURE, en drap haute nouveauté à des prix réduits et de coupe irréprochable, cela paraît bien difficile à croire.

Intrigués par les alléchantes promesses, nous nous sommes rendus au GRAND MAGASIN VERT.

Là, M. Laur nous a accueillis avec une affabilité et une cordialité parfaite et s'est mis à notre entière disposition.

Après avoir vu le grand assortiment de DRAPERIES haute nouveauté françaises et étrangères, nous avons été convaincus qu'avec l'excellent coupeur attaché à la Maison, nous ne pouvions qu'être enchantés des vêtements que nous nous sommes empressés de com-mander.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas de con-seiller à ceux qui voudront se faire habiller d'aller au GRAND MAGASIN VERT, rue de la Liberté, 19, et rue des Boucheries, 24.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE, sommaire du numéro 40. (4 octobre 1883). — Chronique agricole, A. de Cérés. — Les marcs de pommes comme engrais, A. Lesne. — Les revendications de l'agriculture dans les comices, E. Lecouteux. — Culture intensive. — Fumier, engrais chimiques, avortement épizootique des vaches, Bouilleau. — Météorologie et physique agricoles, H. Marié-Davy. — Culture du pommier à cidre en plein champ, J. Nanot. — La propriété en Algérie, F. Convert. — Hygiène rurale. — Le Lathyrisme, D^r Hector George. — Revue étrangère. — Le mouvement agricole en Amérique, Eug. Marie. — Em-poisonnement de la sève de la vigne, P. de Lafite. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles, B. Durand. — Cours de la Bourse. — Gravures noires : Abre carié. — Bureaux : 26, rue Jacob, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N° 756, du 6 octobre 1883 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Hecquet d'Orval. Les engrais salés. — Lugol. Le rôle du Jacquez dans la reconstitution des vignobles. — Maurice. Le dilophospora graminis. — Coormouls. L'ensilage des fourrages verts. — Chabot-Karlen. Le poisson

défendu. — Sagnier. Société d'agriculture de Chaumont-en-Vexin. — Dybowski. Exposition de la Société d'horticulture de Paris. — Pichard. Absorption de l'eau par les terres. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires : Le Dilophospora graminis (6 fig.).

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Albel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleuras, 33 Paris.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

A dater du 15 Octobre

L'HOTEL DE LA POSTE

Sera tenu par M. Delrieu, propriétaire du Café Alsace-Lorraine.

BONNE TENUE — CONFORT — SERVICE SOIGNÉ

Restaurant. — Table d'hôte. — Chambres à coucher.

PRIX MODÉRÉS

VOITURE A TOUS LES TRAINS

10 Médailles aux Grandes Expositions

AU VIEUX CHÊNE

PARIS — 69, 71, 73, Rue Beaubourg — PARIS

MEUBLES pour BUREAUX
Administrations
Chemin de Fer
Banque, etc.

MEUBLES pour
Cuisines
Offices
Chambres de domestiques, etc.

MEUBLES pour
Ameublements complets
EN TOUS GENRES & DE TOUS STYLES
Pour Salles à manger, Salons,
Chambres à coucher, Cabinets, etc.

MOBILIER
SCOLAIRE

MEUBLES pour
Tapisserie, Sièges, Literie.

AGENCEMENT
DE MAGASINS

USINE A VAPEUR
Rue de Crimée (Petite Villette)
97, 99, 101 & 103

LA MAISON GARANTIT
toutes ses Fournitures

ALBUM ENVOYÉ FRANCO
sur demande affranchie

POMPES BEAUME

Vente à l'essai.

RÉPUTATION
Universelle.

66, Avenue de la Reine, 66
BOULOGNE, près PARIS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÈVÈQUES DE CAHORS

Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1884

PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS

ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

ARMES DE LUXE ET QUINCAILLERIE

CHANGEMENT DE DOMICILE

Léon DELRIEU

ARQUEBUSIER, MARCHAND QUINCAILLIER

Préviens le Public qu'à partir du 20 août son Atelier et son Magasin sont transférés **Maison ROQUES**, boulevard L. Gambetta, 87, en face la Place d'Armes.

Grand choix de FUSILS BAGUETTES — LEFAUCHEUX ; PERCUSSION CENTRALE ; REVOLVERS ; ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE, vendus aux prix les plus réduits.

Réparation d'Armes de tout système.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE
Tous les Envois sont faits franco.

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS
ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE
CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL
PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.